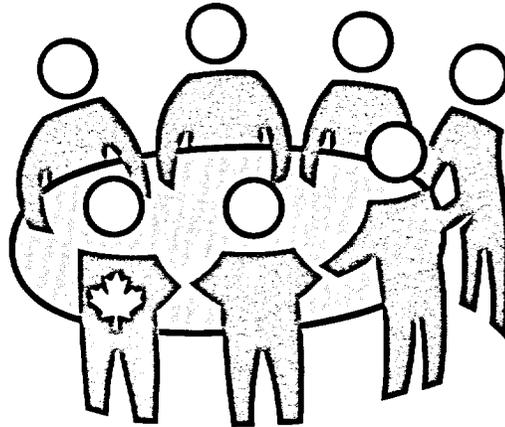


Objectifs du Canada pour la Ronde Uruguay

L'économie canadienne est fortement tributaire du commerce. Par conséquent, la priorité du Canada est d'accroître et de garantir l'accès aux marchés mondiaux. Si la Ronde Uruguay est couronnée de succès, on devrait connaître une réduction des obstacles au commerce et l'établissement de règles plus claires et plus efficaces pour le commerce international. Cela aurait pour effet de renforcer l'activité économique et d'accroître l'emploi au Canada. Voici une explication détaillée des cinq objectifs du Canada.



Mettre un terme au protectionnisme et améliorer l'accès aux marchés des biens et services

Le Canada s'efforce de résister au protectionnisme et de garder ouvertes les voies commerciales actuelles. Il cherche aussi à améliorer les conditions d'accès aux marchés sur un front aussi étendu que possible, tant en termes de produits et de marchés que de barrières tarifaires et non tarifaires.

De l'avis du Canada, il y aurait lieu d'éliminer complètement ou de réduire substantiellement les tarifs douaniers afin de rétablir la confiance envers la capacité du GATT de contenir l'érosion du régime de liberté des échanges internationaux, de stopper la remontée du protectionnisme et de redonner à la libéralisation du commerce l'impulsion nécessaire. La réalisation de cet objectif aurait un impact positif sur le développement économique et les intérêts commerciaux des pays industrialisés et des pays en développement.

Le Canada a intérêt notamment à accroître l'accès aux marchés pour:

- les produits agricoles et alimentaires;
- les autres produits à base de ressources naturelles (métaux non-ferreux, produits forestiers et produits de la pêche);
- les industries énergétiques (par ex. la pétrochimie) ainsi que les équipements et les services connexes;
- le matériel de pointe et le matériel de transport; et
- le commerce des services.

D'importantes barrières ou des mesures faussant les échanges nuisent à nos exportations dans ces secteurs. Par exemple, bien que les tarifs aient été abaissés pour certains produits manufacturés à la suite des rondes antérieures du GATT, le Canada se voit imposer des tarifs plus élevés pour ces mêmes produits sur ses principaux marchés. En outre, les exportations canadiennes continuent d'être gênées par des barrières non tarifaires comme les contingents et les licences d'importation restrictives.

Parmi les mesures qui visent à ouvrir davantage les marchés, il conviendrait d'envisager d'étendre le champ d'application de l'Accord actuel du GATT relatif aux marchés publics, aux autres organismes gouvernementaux qui sont